



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Aavernes

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin de Gadancourt

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin de Gadancourt

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 30/06/1920

Étendue de la protection : Clocher et abside : classement par arrêté du 30 juin 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.